2007-03735/

Salle de presse

Communiqués - Ministère

Retour à la liste

Plan d'action pour un Québec meilleur

LA MINISTRE DIANE LEMIEUX ACCORDE 5 M$ DE PLUS À TÉLÉ-QUÉBEC POUR ENRICHIR SA PROGRAMMATION ET FAIRE UNE PLUS GRANDE PLACE AUX RÉGIONS À SON ANTENNE

Québec, le 18 février 2003 – La ministre d'État à la Culture et aux Communications, Mme Diane Lemieux, annonce que l'aide gouvernementale accordée à Télé-Québec sera majorée de 5 M$, afin que ce télédiffuseur puisse renforcer sa programmation et jouer un rôle plus actif encore auprès des régions. Cette aide financière récurrente s'inscrit dans le cadre du plan d'action Pour un Québec meilleur, rendu public en novembre dernier par le premier ministre du Québec, M. Bernard Landry.

« Dans un contexte de forte concurrence, il nous est apparu important de fournir à la télévision publique du Québec des ressources additionnelles pour qu'elle puisse renforcer sa programmation. La direction de Télé-Québec et moi-même partageons le souci de voir les particularités régionales se refléter davantage dans sa programmation, que ce soit par l'ajout d'émissions à cet effet ou par l'intégration de collaborations régionales à celles, parmi ses émissions, qui s'y prêtent le mieux », a déclaré Mme Lemieux.

Au cours des dernières années, Télé-Québec a recentré sa mission sur ses rôles éducatif et culturel. Elle a renouvelé plus de 80 % de sa grille de programmation et renoué avec sa tradition d'innovation et d'audace, en mettant à l'antenne des formules nouvelles et modernes. Grâce à cette nouvelle programmation, la télévision nationale québécoise a réussi à regagner l'intérêt de son auditoire et à faire des percées intéressantes auprès de la clientèle des jeunes.

Rappelons par ailleurs que le gouvernement du Québec a accru l'aide financière accordée à Télé-Québec de près de 15 % depuis 2000-2001. Le soutien financier de base du télédiffuseur, qui était de 52 M$ en 2000-2001, atteindra 60 M$ en 2003-2004.

« Alors que notre télé nationale fête ses 35 ans, le geste que je fais aujourd'hui témoigne non seulement de mon appréciation et de celle de mes collègues du gouvernement pour la constante qualité de son travail, mais aussi de notre conviction de sa nécessité dans l'univers culturel et télévisuel québécois », a conclu la Ministre.

Source :

Marjolaine Perreault

Attachée de presse

Cabinet de la ministre d'État à la Culture et aux Communications

Tél. : 418 380-2310

Une culture ouverte au monde - Horizon 2005

Retour à la liste

Haut de page

Déclaration de services aux citoyens - Programmes et services gouvernementaux - Politique de confidentialité - Réalisation du site - Accès aux documents et protection des renseignements personnels
Date de mise à jour : 06 juin 2007

Québec

© Gouvernement du Québec, 2007